



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 13 décembre 2018

Objet de la délibération

VOEU POUR LA RECONNAISSANCE D'UN ETAT PALESTINIEN

Le treize décembre deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Loïc RABIN, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Caroline BALSSA, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Marc LE BOUHART, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à Jean-François LE CORFF, Katy BOUILLAUT à Michèle DOLLÉ, Julian PONDAVEN à Yves GUYOT, Frédéric TOUSSAINT à Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO à Philippe PERRONNO, Serge GERBAUD à Fabrice LEBRETON, Xavier POUREAU à Guénaëlle LE HIN, Michaël BEAUBRUN à Pascal LE LIBOUX

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame BARJONET MOY Françoise** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secretariat du Maire

N° 2018.12.017

VOEU POUR LA RECONNAISSANCE D'UN ETAT PALESTINIEN

Rapporteur : André HARTEREAU

En mai 2018, les Etats-Unis d'Amérique ont décidé de transférer leur ambassade à Jérusalem. Cette action a provoqué, en Cisjordanie et à Gaza, de nombreuses manifestations de civils pacifiques. L'armée israélienne y a répondu par la violence conduisant à un bilan dramatique puisque des dizaines de morts et des milliers de blessés ont été dénombrés.

Depuis 1968, les Palestiniens vivent sans Etat et les actions de colonisation ne cessent de se poursuivre, et cela, malgré les nombreuses résolutions votées par l'ONU.

Actuellement, plus de cent pays, à travers le monde, reconnaissent l'existence de la Palestine.

Ce n'est pas prendre parti pour un Etat contre un autre que d'œuvrer pour la simple application du droit et de la justice internationaux, de l'humanité. C'est garantir la paix et la stabilité entre les peuples, comme le préconise la charte de Cités Unies France à laquelle la Ville d'Hennebont adhère.

Par ce vœu,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPELLE** à une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, laquelle ne pourra se faire tant que le peuple palestinien ne jouira pas des droits à la liberté et à la dignité.
- ➔ **DEMANDE** au Président de la République Française d'engager le processus de reconnaissance officielle d'un Etat palestinien.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU